

AUTOMNE 2019

EN CONTINU Brèves et actualités

EN CLAIR Déchets, tous concernés

EN COULISSES Spectacle vivant pour les
Tout-petits

EN CHEMIN Les Balcons du Caroux

LES IMMANQUABLES Sélection de dates

L'ÉCOGESTE de l'automne : Composter

L'ACTU journal d'information de la Communauté de
communes du Minervois au Caroux

n°6 - tirage à 8 500 exemplaires

Siège : 16 place du Foirail 34220 St-Pons de Thomières

Directeur de publication : Le Président

Responsable de la rédaction : La Vice-présidente à la

Communication et Vie Institutionnelle

Coordination éditoriale : Isabelle Cayuela

Rédaction : services de la Communauté de communes

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2647-7955

Charte graphique Brain Factory

Conception graphique : service communication

Imprimeur : Maraval Imprimerie, Courmou (34220)

Crédits photos : Communauté de communes et Office de Tourisme

Communautaire Du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc, p.1

Isabelle Cayuela, p. 2 Anne Galibert/PHLV, Isabelle Cayuela, p.3 Luc

Salou, Wendy Cunnen, pixabay, p. 4 Isabelle Cayuela, Odile Fleury,

p.5 Isabelle Cayuela, p.6 Isabelle Cayuela, Cie Les Petites Choses,

p.7 Lydie Lemoine, p.8 Isabelle Cayuela

Illustration : p.8 Michel Roman

La période préélectorale s'étend du 1^{er} septembre 2019 jusqu'en mars 2020. Des règles particulières s'appliquent à la communication des collectivités et de leurs groupements (*Code électoral, articles L. 52-1 et suivants*). Aussi il n'y aura pas d'édito du président dans L'Actu durant cette période.



Entre 2008 et 2018, 109 dossiers ont été engagés sur le territoire du Minervois au Caroux, pour un total d'aides de près de 144 000 €.

[HABITAT] Colorons le Pays

L'opération *Colorons le Pays* permet le ravalement de façades dans les centres anciens des communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles : donc les 36 communes de la CdCMC y sont éligibles !

Un règlement d'opérations spécifie les modalités d'intervention. Cette action à forte valeur patrimoniale et économique est portée par le Pays HLV, et financée par la Communauté de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Sur son territoire, depuis 2017, année de création de la CdCMC, 11 façades sont engagées dans l'opération *Colorons le Pays*.

Contact : Anne Galibert, Pays Haut-Languedoc et Vignobles
04 67 38 11 10 anne.galibert@payshlv.com

[SERVICES PUBLICS] Les élus votent une motion de défense des services des finances publiques de proximité

La nouvelle organisation territoriale de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Hérault fait état de la fermeture du Service des Impôts des Particuliers de Saint-Pons de Thomières.

Devant cette stratégie établie d'abandon et de dévitalisation des territoires ruraux, la Communauté de communes a demandé à M. Samuel BARREAULT de venir s'exprimer au cours d'une Conférence des Maires.

Lors du Conseil communautaire du 26 septembre dernier, les élus ont souhaité se positionner en soutien à ce service public de proximité. Afin de manifester leur désaccord, les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité une motion, visant à dénoncer le démantèlement du service public et la négation du milieu rural. Au travers de cette motion, les élus demandent :

- le maintien de la Trésorerie et du Service des Impôts des Particuliers à Saint-Pons de Thomières,
- le maintien des emplois existants actuellement dans les services de la DDFIP à Saint-Pons de Thomières,
- que la gestion comptable de l'hôpital de St-Pons soit maintenue à Saint-Pons de Thomières pour plus de proximité.



[APN] Week-end des Cœnorando® 7 et 8 décembre 2019

Organisé par le Comité Départemental de la Randonnée, le week-end des samedi 7 et dimanche 8 décembre prochains célèbrera les Cœnorandos.

Sur notre territoire, c'est plus particulièrement dimanche 8 décembre, qu'il faudra se trouver à Azillanet, sur le sentier des Mourels (*cf. L'Actu 1*). Randonnées, plaisirs gustatifs, interventions artistiques seront notamment au programme.

Cet évènement est soutenu par le Conseil départemental de l'Hérault, les Communautés de communes du Minervois au Caroux et de Sud Hérault, les communes d'accueil de Saint-Chinian et d'Azillanet.

En partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Hérault Sport, les caves coopératives et caves particulières.

Programme à venir sur www.cc-minervois-caroux.fr



« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé »

[ENVIRONNEMENT] Travail dans les rivières avec la GÉMAPI

En octobre 2018, le territoire de la CdCMC a été impacté par d'importantes inondations et dégâts d'orage. Grâce à des subventions accordées par nos partenaires (Etat, Région, Département), la CdCMC va engager des travaux en rivière sur la vallée du Jaur, dans la zone urbanisée des villages. Ces travaux sont estimés à 569 000 €.

En lien avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Orb-Libron, un marché public sera lancé à l'automne afin de réaliser les travaux dès le début de l'année 2020. Ils se dérouleront sur une période de 2 ans.

Sur la partie Minervoise du territoire, la compétence GÉMAPI a été transférée au Syndicat *Aude Centre* qui assure, en accord avec les municipalités concernées la réalisation des travaux nécessaires.



L'an passé, la manifestation a réuni plus de 800 personnes, curieuses de découvrir les dernières découvertes scientifiques de leur patrimoine proche.

[CULTURE] Journées Scientifiques et Marbres

La Communauté de communes du Minervois au Caroux, en partenariat avec l'association **Menerbés**, propose des journées dédiées au patrimoine local et à la recherche scientifique.

Présenter l'actualité de la recherche et en transmettre la connaissance au grand public en est tout l'enjeu. D'autant qu'en termes de patrimoine local, il y a de nombreuses pistes à explorer.

La singularité de ces journées, tient à la proximité avec les chercheurs et l'attrait qu'ils témoignent pour notre territoire.

Cette année, l'événement se déroulera du 9 et 10 novembre 2019, le programme définitif, autour de la thématique du marbre est à consulter sur le site internet de la CdCMC.

Contact : Service Culture/Patrimoine/Vie associative
04 67 97 39 34 culture@cdcmc.fr

[CULTURE] Préhistoire : circuit des statues-menhirs

Le Musée de Préhistoire Régionale présente modestement l'architecture du néolithique et essentiellement la statuaire mégalithique : de grandes pierres (dites mégalithes) sont présentes sur une majeure partie du territoire du Haut Languedoc, appelées « statues menhirs ». Elles auraient été érigées, parfois pour des rites, parfois pour d'autres raisons dont nous ignorons encore la signification.

Afin de donner une vue d'ensemble de l'importance et du nombre de ces monuments, le service culture et patrimoine les a cartographiés et propose un circuit découverte. Le document est disponible auprès du Musée ou de l'office de tourisme.

Contact : Service Culture/Patrimoine/Vie associative
04 67 97 39 34 culture@cdcmc.fr



[VŒUX 2020] Deux dates à retenir

Les élus communautaires présenteront leurs vœux à la population au cours de deux cérémonies, mutualisées avec la commune d'accueil :

- vendredi 17 janvier, à Siran
- vendredi 24 janvier, à Courniou



ENVIRONNEMENT

L'affaire de tous

Le premier maillon de la gestion de nos déchets, c'est la « Pré-collecte » : c'est ce que chacun de nous fait à la maison.

L'étape suivante revient à la Communauté de communes : les élus choisissent ensemble et définissent une politique environnementale. Elle est mise en œuvre par le service Développement Durable/Déchets(3D) pour répondre au mieux aux résultats attendus du PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Un objectif d'ici 2025: - **30 kg de déchets/an/habitant**
Alors, on s'y met ?

À la maison

Ce qui devient **déchets**
C'est **ma responsabilité**

Plus d'info dans votre Guide du Tri disponible à la CdCMC ou en mairie



Je jette dans ma **POUBELLE**

À l'échelle nationale, notre poubelle est composée de 30 kg de fermentescibles, dont 7 kg de nourriture encore emballée. On peut agir !



OMR = Ordures Ménagères Résiduelles

Chez nous, un habitant en a produit en moyenne **193 kg***.

Les emballages

Chaque habitant en a trié en moyenne **49 kg***.
On peut mieux faire !



Le verre

Recyclable à l'infini, le verre représentait 800 tonnes collectées* soit **52 kg/an/habitant**.

Je me déplace aux **BORNES DE TRI**

Les erreurs de tri coûtent cher : Sur les 742 tonnes d'emballages collectés*, 20% ont été refusés (erreurs de tri) soit 152 tonnes qui sont venues alourdir le poids des OMR. Lorsque des ordures ménagères sont jetées dans les bornes de tri, on passe tous à la caisse !



Je vais à la **DÉCHÈTERIE**



Ce service public est ouvert à tous et est gratuit pour les particuliers : à Aigues-Vives, Ferrals, Olargues, St-Pons, Pépieux et Pierrerue.

Je veux pratiquer le **COMPOSTAGE**



La CdCMC propose des **composteurs individuels** à partir de 10 € ;
Et aussi, grâce à l'implication de communes volontaires, **plus de 30 aires de compostage collectif**.
Tout ce qui est organique va au composteur.

Prêt de broyeurs de végétaux : devant le succès rencontré, la CdCMC développera ce programme reconnu à l'échelle de la Région par l'acquisition de 3 nouveaux broyeurs thermiques plus puissants.

Vincent Lefebvre pilote le service et intervient sur le terrain, pour la sensibilisation : ici au compostage collectif à Aigues-Vives en juillet dernier.



À la Comcom

on **gère**, on **organise**



Les équipes de collecte parcourent 80 000km par an pour collecter nos déchets.



Collecte pro : Chaque semaine, en Minervois, en complément de la REOMI, une collecte des déchets professionnels est réalisée par Alexandre Sancho, au moyen d'une micro-benne.

LA collecte des OMR s'effectue en régie, *Les 10 agents forment des équipes et œuvrent au quotidien pour collecter nos déchets, appuyés par 9 remplaçants en 2018.*

- Les Bennes OM sont de petit gabarit afin de pouvoir circuler dans les zones montagneuses, les hameaux et lieux-dits.
- Les tournées sont organisées sur 5 jours du lundi au vendredi, de 5h à 12h
- Les OMR sont stockées sur le quai de transfert du Roc à St Pons puis prises en charge par Trifyl.

sauf sur le Minervois, où la CdCMC a passé un marché avec une entreprise *Le suivi est assuré par les agents administratifs du service*

Le Traitement

La CdCMC adhère au syndicat de traitement Trifyl, établissement public, auquel elle a confié les missions de :

- Traitement des déchets résiduels
- Tri des emballages et envoi vers les filières de recyclage
- Gestion du verre (collecte et envoi vers l'usine de verre de Maureilhan)
- Gestion directe des déchèteries (Aigues-Vives, Ferrals, Olargues et St-Pons)

La politique tarifaire de Trifyl est incitative, pour encourager le geste de tri : plus la part du recyclable est importante par rapport à l'ensemble des déchets collectés, plus le tarif pour les OMR est bas.

La Prévention

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés affiche un objectif : - 30 kg/an/habitant. Pour l'atteindre, il présente un programme d'actions, dans lequel la prévention tient une place prépondérante. En partenariat avec les associations locales œuvrant pour l'Environnement, des actions de sensibilisation sont mises en place : Aphyllante, le CPIE du Haut-Languedoc et Cebenna interviennent auprès des établissements partenaires de la CdCMC, comme le Lycée Professionnel, les écoles, les collèges, les campings, etc.



ZOOM SUR Le collège Antoine Fauré en visite au Centre de Tri
Pour mieux comprendre le circuit des déchets à la sortie de la maison, les éco-délégués du Collège d'Olonzac, en compagnie de leurs professeurs et d'Aphyllante, ont parcouru le Centre de tri de Labruguière, géré par Trifyl. Les élèves ont pu découvrir l'usine de tri : les machines sophistiquées, les circuits de tri mais aussi les conditions de travail des trieurs, des conducteurs de machines.

Eco Exemplarité

Sur un territoire comme la CdCMC où le lien avec les administrations est important (acteurs de lien social et employeurs), où les manifestations d'envergure sont génératrices de déchets, l'éco-exemplarité doit jouer un effet d'entraînement.

La CdCMC se place comme partenaire incontournable pour limiter la production des déchets :

- utilisation de papier recyclé et achat de produits durables
- implantation de composteurs dans les structures
- achat de vaisselle recyclable et compostable
- prêt aux associations de matériels et outils de collecte dédiés (gobelets réutilisables, totem de tri sélectif...)

La Fiscalité

La fiscalité des déchets sur la CdCMC a cette particularité héritée de sa fusion : elle en possède plusieurs ! la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOMI), et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM figurant sur l'avis de Taxe Foncière).

Dans un souci d'harmonisation, une étude a été lancée : le bureau d'études a pour objectif de définir les modalités et les conséquences financières, techniques et juridiques d'une harmonisation à horizon 2022. Cette étude, qui devrait être rendue en fin d'année, fournira aux élus plusieurs scénarii afin qu'ils soient en mesure de décider du mode de financement unique à appliquer.



Véronique Dressaire et Damien Laire, chargés de la facturation par redevance, reçoivent les usagers respectivement sur l'UT d'Olargues et celle d'Olonzac. Ils traitent plus de 12 000 factures annuelles.

La Loi TECV

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) a été promulguée en août 2015. En matière de déchets, elle fixe des objectifs à horizon 2025 :

➡ OMR : 196 kg/an/h

🚩 *objectif déjà atteint pour nous !*

➡ Emballages : 65 kg/an/h

🚩 *Avec nos 49 kg, dont 10 de refus de tri, on en est loin : au boulot !*

➡ Verre : 33 kg/an/h

🚩 *objectif atteint !*

Contacts du Service 3D

Vincent Lefebvre, chef de service
04 67 97 90 32
vlefebvre@cdcmc.fr

Damien Laire, en charge de la facturation incitative
04 68 91 31 50 (choix 2)
dlaire@cdcmc.fr

Véronique Dressaire, en charge de la facturation de la redevance
04 67 97 90 30
vdressaire@cdcmc.fr

Jean-Raymond Fournials, en charge de la collecte OM
06 48 28 77 12
jrfournials@cdcmc.fr

Petite Enfance

SENSIBILISATION AU SPECTACLE VIVANT

Dans le cadre de ses compétences Petite Enfance et Culture, la Communauté de communes propose chaque année aux enfants qui fréquentent les crèches et le RAM de participer à leur - souvent première - expérience de spectateur.



Tout au long de l'année, les différentes structures intercommunales ayant en charge la Petite Enfance développent leur projet pédagogique : que ce soient les crèches ou le Relais d'Assistant-e-s Maternel-le-s (RAM), chacun a pour objectif l'accompagnement du Jeune Enfant.

Pour aller plus loin dans cette découverte du monde, le service Petite Enfance s'associe avec le service Culture : un spectacle est proposé aux enfants des crèches *Les Lutins*, *La Carousette* et *Les Coccinelles*, ainsi que pour les enfants dont les Assistantes Maternelles fréquentent le *RAM Minervois*.

Le spectacle pour la petite enfance est une invitation aux premières émotions partagées qui commence bien avant que la scène ne s'anime. Le spectacle est un temps d'exploration et de découverte qui doit générer du plaisir et stimuler l'imaginaire.



Un voyage dans la douceur et la poésie, ponctué de quelques notes de musique et de chuchotements pour les jeunes enfants.



Audrey Costes-Vidal, directrice de la crèche Les Lutins : *« Accompagner l'enfant au spectacle, c'est partager un moment de plaisir entre adultes et enfants, qui stimule les sens et lui permet de développer sa capacité d'écoute et d'attention. C'est un bonheur éphémère qui nourrit l'imaginaire, un moment qui rassemble. »*



Sandrine Bourgeois, animatrice du RAM Minervois : *« Accompagner le jeune enfant au spectacle, c'est partager ce temps avec lui : être là ensemble, pour regarder une même représentation, être disponible pour l'aider « discrètement » à avancer là où il veut, maintenir une présence attentive pour qu'il puisse laisser libre cours aux émotions qui surgissent sans qu'il s'y attende, sans pour autant être envahi ou débordé, et ainsi continuer, s'il le désire, à regarder le spectacle. Ce sont des moments précieux que nous avons choisi de partager et de transmettre à ces jeunes enfants, adultes de demain. »*

4 PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT

Cie Les Petites Choses *théâtre d'objet*, à p. 1 an

Dans un univers lunaire et monochrome, un personnage se tient, là, au centre d'un amas de papier froissé. De cet enchevêtrement, vont surgir par touches délicates des petits instants de fantaisie... des personnages intrigants, le bleu de la mer, le vert des prairies, le jaune des poussins, le blanc des moutons, le rouge des toits des maisons...

4 séances pour les enfants des crèches et du RAM
du 13 au 17 décembre 2019
à OLONZAC, MONS LA TRIVALLE et ST-PONS

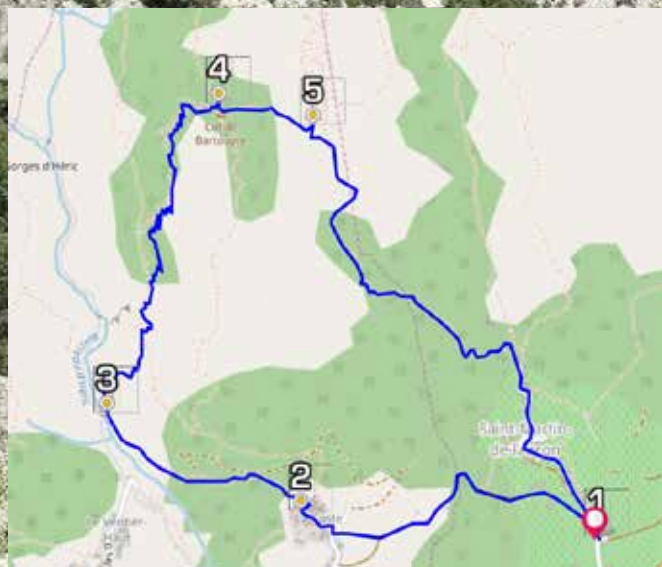
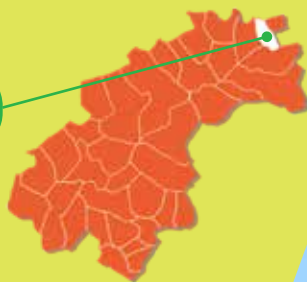
Les Balcons du Caroux

St-Martin de l'Arçon

Longueur : 7,5 km

Durée : 3h

Niveau de difficulté : moyen



Ce circuit, au départ de la mairie de St-Martin de l'Arçon, grimpe en lacets, par l'ancien chemin des gardes forestiers, sur la partie méridionale du massif du Caroux puis redescend à l'ombre des châtaigniers.

Balisé en jaune, ce sentier est classé en PR (Petite Randonnée).

1. Monter vers le village sur 50 m, puis descendre par la route cimentée à gauche en direction de La Coste.
2. Au bout du hameau, emprunter à droite la rue de la Calade et passer sous un porche. Descendre à gauche et franchir le gué. Continuer par le sentier bordé de murs. Il conduit aux gorges d'Héric.
3. Ne pas franchir la passerelle des Soupirs, mais suivre à droite le sentier des Gardes. Il s'élève en lacets pendant 1 heure, passe un petit col bien marqué et atteint le col de Bertouyre (vues sur les gorges d'Héric).
4. Passer le col et longer par paliers le flanc du massif. Arriver à une intersection marquée par un grand cairn.
5. Descendre à droite par le sentier caladé. Il dévale au milieu des anciennes terrasses de châtaigniers et parvient à Saint-Martin de l'Arçon. Descendre dans le village par l'avenue du Caroux, emprunter la route à gauche et retrouver la mairie.

Retrouvez d'autres idées de balades et randonnées sur le site de l'Office de Tourisme Communautaire

www.minervois-caroux.com



LES PRINCIPAUX SERVICES

- ✓ **Direction Générale des Services**
Luc SALOUL, Directeur Général des Services
04 67 97 39 34 elus@cdcmc.fr
- ✓ **Pôle Cohésion Sociale, service Petite enfance**
Carole COSTES-GUILLOT, Directrice Générale Adjointe
06 85 76 16 30 ccostes-guillot@cdcmc.fr
- ✓ **Assistance Présidence et Direction – Secrétariat des élus**
Aurélié BONNET 04 67 97 39 34 elus@cdcmc.fr
- ✓ **Communication**
Isabelle CAYUELA
06 37 69 40 20 icayuela@cdcmc.fr
- ✓ **Enfance - Jeunesse et Lien Social**
Sonia PIQUER 06 74 16 85 84 spiquer@cdcmc.fr
- ✓ **Tourisme et Activités de Pleine Nature**
Anne MARABUTO-GRUMLER
06 25 67 70 96 amarabuto-grumler@cdcmc.fr
- ✓ **Taxe de séjour**
Myriam BESSIÈRE
04 67 97 95 06 cminervoiscaroux@taxesejour.fr
- ✓ **Culture, Patrimoine et Vie associative**
Angélique COCORDANO
06 14 66 83 50 culture@cdcmc.fr
- ✓ **Développement Durable / Déchets**
Vincent LEFEBVRE
06 80 02 94 86 vlefebvre@cdcmc.fr
- ✓ **Technique/Collecte des Ordures Ménagères**
Jean-Raymond FOURNIALS
06 48 28 77 12 jrfournials@cdcmc.fr
- ✓ **Autorisation Droit des Sols** Julie TAILHAN
04 67 93 89 54 urbanisme@cc-sud-herault.fr

LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUUX

- ✓ **Musée de Préhistoire Régionale (St-Pons)**
04 67 97 22 61 museedeprehistoire@cdcmc.fr
- ✓ **Piscine intercommunale (St-Pons)**
04 67 97 06 43
- ✓ **Maison des Loisirs (St-Pons)**
07 70 07 38 05 maisondesloisirs@cdcmc.fr
- ✓ **PIJ/MSAP-Minervois (Olonzac)**
09 67 45 23 07 msap.olonzac@cdcmc.fr
- ✓ **ALSH Les Loustics (Olonzac)**
06 07 73 08 65 alshlesloustics@cdcmc.fr
- ✓ **ALSH Les Aventuriers du Jaur (St-Pons)**
04 67 97 32 78 alshlesaventuriers@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche Les Coccinelles (Olonzac)**
04 68 90 49 51 crechelescoccinelles@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche Les Lutins (St-Pons)**
04 67 97 17 71 crecheleslutins@cdcmc.fr
- ✓ **Crèche La Carousette (Mons)**
04 67 97 61 25 crechelacarousette@cdcmc.fr
- ✓ **RAM d'Olonzac**
07 86 46 32 40 ram@cdcmc.fr
- ✓ **RAM St-Pons et Olargues**
07 88 29 72 47 ram@grandorb.fr
- ✓ **LAEP itinérant**
06 77 48 61 58 laep@cdcmc.fr
- ✓ **Refuge de La Forest (Siran)** 04 67 97 39 34
- ✓ **Cinéma Star (St-Pons)** 04 67 97 21 83
- ✓ **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (Olonzac)** 04 68 70 70 70
- ✓ **Halle de Sports (Olargues)**
- ✓ **Maison du Tourisme**, 04 67 97 06 65
équipée en visioconférence (St-Pons)
- ✓ **Office de Tourisme Communautaire**
du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc
04 67 97 06 65 tourisme@minervois-caroux.com

Dans le cadre de sa compétence Développement Durable, la Communauté de communes a en charge la gestion des déchets. Aujourd'hui, le déchet coûte cher : collecter et traiter chaque dépôt a un coût environnemental, social et économique, pour la collectivité... et par rebond pour chaque habitant !

Chaque saison, le service Développement Durable/Déchets vous propose un geste, pour réduire l'impact pour la planète et maîtriser les coûts pour les usagers.

COMPOSTER, C'EST FACILE !



C'est la rentrée, alors si ce n'est déjà fait, on se met au compostage

- **c'est pas cher** : la CdCMC propose des composteurs à partir de 10€ ou des aires de compostage collectif

- **c'est facile** : un guide et des conseils sont fournis avec le composteur

- **etfini, les odeurs de notre poubelle** : tout ce qui est « fermentescible » va au composteur.

« Fermentescible » c'est quoi ? tout ce qui va se décomposer (en moyenne 30% de notre poubelle !) : restes de repas et épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, etc.

Retrouvez le mode d'emploi détaillé dans le guide remis avec votre composteur.

Contact : service Développement Durable/Déchets 04 67 97 90 30 vlefebvre@cdcmc.fr

LES IMMANQUABLES



La Communauté de communes accompagne le dynamisme local, par des partenariats : aide financière, technique ou humaine. Voici une sélection de dates et sorties parmi les événements soutenus ou organisés par la CdCMC.

- 3, 10, 17, 24, 31 octobre 2019 ST-PONS XXXI^e Cycle Culturel d'Automne
GASP et Musée de Préhistoire Régionale 04 67 97 22 61
- 4 et 5 octobre 2019 AZILLANET Fête Paysanne d'Automne
Chemin Cueillant 07 66 36 26 00 <https://chemincueillant.wordpress.com/>
- 26 et 27 octobre 2019 ST-PONS Fête de la Châtaigne
Les Tamarous 04 67 97 39 39
- 9 et 10 novembre 2019 SIRAN Journées Scientifiques
Menerbés et service culture/patrimoine 04 67 97 39 34
- 8 décembre 2019 AZILLANET Fête des CEnorando®
CDRP 04 67 67 41 15 <https://herault.ffrandonnee.fr/>